



Octobre 2016



LES TROPHÉES DE LA COMMUNICATION® GANNES 2016

Maslacq



Maslacq Infos



***Ouverture de l'aire de jeu de l'école au public
(hors périodes scolaires)***



Conseil Municipal

- Emploi aidé
- Proposition aide aux devoirs
- Groupement de commandes CCLO
- Adhésion animaux assistance europe
- Dossier Ad'AP accessibilité handicapés
- Recensement 2017
- Renouvellement CAE école publique
- Divers devis
- Rapport annuel Gave Baïse



Arrêt sur images

- Résultat concours de pêche
- Finales de Pelote 2016
- AG mémoire du canton de Lagor
- AG de la chasse
- Concours de pétanque
- L'Amassade à Roncevaux
- Soirées petite épicerie
- Le Marché gourmand



Ça nous concerne

- Halte aux appels téléphoniques non désirés
- Campagne d'affichage propreté
- Ouverture de l'aire de jeu de l'école au public
- Modification des règles de l'aide à domicile
- Journée Téléthon
- Bénévole à la Croix Rouge ?
- Le Comité des Fêtes cherche des volontaires
- Le site aux trophées de la Communication
- « Le tour de nouste » avec l'APAHM
- Recensement 2017

Sommaire

Page Titres

Décisions du Conseil

- 3 CCLO aide aux devoirs
Assurance statutaire
- 4 Groupement de commandes
Animaux Assistance Europe
- 5 Rapport 2015 Gave Baise
Modification statutaire
Devis interphone école
- 6 Électricité boulodrome
Limiteur de son salle socio
Renouvellement CAE école
- 7 Recensement 2017
Location logement 1 presbytère
Encaissement de chèques
- 8 Dossier Ad'AP (accessibilité)
- 9 Divers devis
Demande de classement catastrophe

Dossier

- 12-13 Déchets : durée de dégradation
Tri sélectif

Arrêt sur images

- 14 Concours de pêche
Concours de pétanque
- 15 Finales 2016 de pelote
- 16 AG de mémoire du canton de Lagor
AG de la chasse
- 17 Amassade à Roncevaux
Fêtes des écoles
- 18 Fêtes patronales
Soirées d'été de la petite épicerie
- 19 Marché gourmand
Concours de pétanque

Ca nous concerne

- 20 Bloctel
Campagne d'affichage propreté
- 21 Evolution du CCAS
Le comité des Fêtes recrute
- 22 Aire de jeu de l'école
Reprise de la Newsletter
- 23 Prévenir l'AVC
Bénévoles à la croix Rouge
Trophées de la Communication
ASEPT Sud Aquitaine
- 24 La petite épicerie
Orthez adopte le PV électronique
Reprise du yoga
- 25 Annulation pèlerinage de Muret
Nouvelle correspondante la Rép
Soutien scolaire à la bibliothèque
- 26 Recensement 2017
- 27 Tour de Nousté de l'APHM
- 28 -29 Journée Téléthon

Bureau Interassociatif

- 30 -31 Réunion du BIA
- 32-33-34 Activités 2016-2017
- 35 -36 Agenda 2016-2017

Maslacq Infos

Directeur de la publication :
le Maire de Maslacq

- ☎ 05 59 67 60 79
- 📠 05 59 67 31 82
- 🌐 www.maslacq.fr
mairie@maslacq.fr



Le mot du Maire



Dans ses pages, ce bulletin de *Maslacq Infos* fait un large tour d'horizon des activités municipales et associatives. Une fois de plus c'est pour moi l'occasion de remercier responsables et participants pour leur dévouement, leur engagement et leur service auprès des personnes qui trouvent grâce à elles, une variété remarquable de propositions sportives ou culturelles.

La journée du samedi 15 octobre prochain est, si besoin était, l'illustration de ce sens du dévouement et d'ouverture de nos associations. En effet, en collaboration avec la municipalité, plusieurs d'entre elles accueillent nos amis de l'APAHM (Association pour l'Accueil des Handicapés Moteurs) d'Orthez ainsi qu'un large public pour une journée qui se veut festive, sportive, culturelle et surtout conviviale.

Vous êtes tous invités à cette journée de « Tour de Nousté » dont vous trouverez le programme détaillé dans ce bulletin.

Il se trouve que cette journée intervient au beau milieu d'un long travail du Conseil Municipal en faveur des personnes en situation de handicap. Ce projet municipal pour rendre accessibles tous les bâtiments de la commune recevant du public aux personnes en fauteuil roulant, sera présenté très prochainement aux services de l'État.

Dans les mois à venir, le Conseil Municipal associera ce dossier à celui de la rénovation de la salle socioculturelle, afin de réunir les meilleures conditions financières possibles.

Pour les uns comme pour les autres la rentrée est déjà faite, aussi je souhaite à chacun d'entre vous de trouver dans les animations de notre village, le lien, l'amitié, le partage et le plaisir de contribuer au bien-vivre ensemble.

Bonne année d'activités à tous.

Georges TROUILHET
Maire de MASLACQ



Evolution de la compétence

« Aide aux devoirs » (séance 30/05/2016)

En 2014, dans un contexte de réforme des rythmes scolaires, la CCLO a décidé d'expérimenter le dispositif d'aide aux devoirs dans les activités périscolaires (TAP).

Dénoté « Remue-méninges », le dispositif vise à renforcer les compétences des enfants, sous une forme ludique intégrée dans les TAP. L'expérimentation est menée

depuis la rentrée 2015-2016 sur les communes de Balansun, Castétis et Sault-de-Navailles.

Pour cette activité, la CCLO prend en charge le coût des intervenants et le service propose une mallette pédagogique et des sites éducatifs référencés. Après un bilan positif dressé en bureau du 25 janvier et confirmé en bureau du 2 mai dernier, les élus ont souhaité laisser le choix du dispositif aux communes pour la prochaine rentrée.

Un diaporama créé sur le sujet par la CCLO a été mis à disposition des Conseillers pour les éclairer sur le sujet. En vue de préparer la rentrée 2016-2017, il est demandé au Conseil de choisir entre :

- Conserver le dispositif traditionnel de l'aide aux devoirs
- Mettre en place l'activité périscolaire « remue-méninges »

Christian COUTURIER, indique que compte tenu de la satisfaction des parents sur l'organisation des TAP, il ne paraît pas judicieux d'en modifier dès à présent l'organisation. Il propose que l'on conserve l'aide aux devoirs traditionnelle à la rentrée prochaine.

Vote : Pour conserver le dispositif actuel en 2016/2017 : Unanimité



Renouvellement contrats

assurance statutaire (séance 30/05/2016)

Voici près de 20 ans que le Centre de Gestion a mis en place une démarche d'assurance groupe garantissant les collectivités qui le souhaitent des risques financiers inhérents au régime de protection sociale applicable aux agents territoriaux (maladie, accident du travail, invalidité, maternité, décès). Notre collectivité fait partie de cette démarche.

Les deux contrats négociés cesseront leurs effets au 31/12/2016

Avec une gestion facilitée du contrat et des primes d'assurance calculées au plus près, les contrats dont nous profitons couvrent l'intégralité des risques statutaires même après le terme du contrat (on parle de contrat en capitalisation) sans possibilité de résiliation à l'initiative de l'assureur.

Pour relancer la procédure et signer des contrats qui pourront prendre effet au 1er janvier 2017, il importe que, préalablement, le Centre de Gestion reçoive de notre part la mission d'intervenir.

Une délibération du Conseil Municipal est nécessaire.

Elle ne constitue pas un engagement définitif dans la mesure où notre adhésion aux contrats résultant de la procédure que le Centre de Gestion va mettre en place, devra faire l'objet dans un second temps d'une nouvelle décision locale.

Le Maire rappelle que la Commune a adhéré aux contrats d'assurance groupe mis en place par le Centre de Gestion pour garantir la Commune contre les risques financiers qui lui incombent en application du régime de protection sociale applicable aux agents territoriaux. Il s'agit de deux contrats en capitalisation

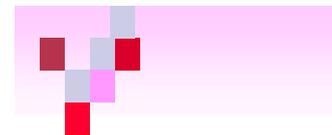
- L'un concernant les risques liés aux agents affiliés à la C.N.R.A.C.L.
- L'autre les risques liés aux agents non affiliés à la C.N.R.A.C.L.

Vote : Pour Unanimité



Lisez les PV en ligne dès le jour de l'affichage
<http://www.maslacq.fr> **VIE MUNICIPALE**

Conseil Municipal
PV de séances



Groupement de commandes

(séance 30/05/2016)

Par délibération en date du 21 mars, le Conseil Communautaire a décidé d'approuver la création d'un groupement de commandes permanent entre la Communauté de Communes de Lacq-Orthez et ses Communes membres. Chacune des Communes est, à présent, et si elle le souhaite, invitée à délibérer sur le principe d'adhésion au groupement de commandes, et à signer la convention cadre définissant les grands principes de modalités de fonctionnement du groupement sur les quatre prochaines années (2016 à 2020).

La liste des familles d'achat entrant dans le champ d'application du groupement de commandes est la suivante :

- ◆ Fournitures administratives et de bureau,
- ◆ Acquisition, location et maintenance de copieurs numériques,
- ◆ Matériels, logiciels, petits équipements et consommables informatiques,
- ◆ Prestations et services informatiques,
- ◆ Formations informatiques,
- ◆ Fournitures diverses de magasin, carburants,
- ◆ Travaux d'entretien de la voirie,
- ◆ Travaux de fauchage et d'élagage,
- ◆ Fournitures de granulats,
- ◆ Prestations de géomètre,
- ◆ Contrats d'entretien des véhicules.

Cette liste pourra évoluer par voie d'avenant en fonction des besoins exprimés par les membres du groupement.

- ◇ La fonction de coordonnateur du groupement, c'est-à-dire la passation du marché, sera assurée par la Communauté de Communes de Lacq-Orthez.
- ◇ Au moment de lancer chaque marché, la CCLO interrogera l'ensemble des communes signataires sur leurs besoins qu'elles auront un mois pour communiquer
- ◇ Une commune pourra, pour un marché particulier, ne pas avoir de besoin et donc ne pas prendre part à la consultation.
- ◇ Il convient d'être vigilant sur le fait qu'à partir du moment où une commune s'inscrit dans le recensement des besoins sur un marché, il faudra honorer la commande.

Cette démarche nécessitant un travail important de pilotage et de mise en œuvre, il vous est proposé, tout au moins dans un premier temps, de réserver ce groupement de commandes à la CCLO et ses 61 communes membres.

Les conseillers municipaux ont eu connaissance des termes de la convention avant la séance.

Monsieur le Maire indique que la décision du jour nous permet d'avoir accès aux avantages du groupement mais souligne qu'il faudra être vigilant dans nos choix de participation aux marchés car ils nous engageront pour la durée du marché.

Vote : Pour Unanimité



Suite à un contact téléphonique entre Monsieur le Maire et la responsable d'Animaux Assistance Europe, (fourrière et SPA Pays Basque Adour) la Commune a reçu une convention fourrière à signer.

A partir de la signature de cette convention, Animaux Assistance Europe règlera nos problèmes de chiens et de chats domestiques et nous serons en règle avec la législation.

Pour 2016 => Tarif pour 954 habitants :

79,50 €/mois x 8 mois restants = **636 €**

Nous recevrons des affiches par courrier pour informer nos administrés ainsi que le coût d'un animal.

Vote pour cette convention : Unanimité



Rapport annuel 2015 (séance 30/05/2016)



Le rapport d'activité du Syndicat Gave et Baïse pour 2015 a été porté à la connaissance du Conseil Municipal. Ce document concerne l'exercice 2015 et il a été établi conformément aux dispositions de l'article L.5211-39 du CGCT et de la loi 99.586 du 12 juillet 1999 article 40 qui fait obligation au Maire de porter à la connaissance du Conseil municipal le rapport de l'exercice précédent.

Vote : Pour = Unanimité

Modifications statutaires (séance 30/05/2016)

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la délibération du Comité Syndical du 7 avril 2016 du Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement Gave et Baïse approuvant la modification de ses statuts en vue de l'adhésion de 9 communes limitrophes du Syndicat :

- ◆ BUGNEIN,
- ◆ CASTETBON,
- ◆ GAN,
- ◆ JURANÇON,
- ◆ LASSEUBE,
- ◆ LEDEUX,
- ◆ OGENNE-CAMPTORT,
- ◆ PRECHACQ-NAVARRENX
- ◆ SAUCEDE.

En effet, en plus de ses 32 communes membres, le Syndicat dessert en eau potable des écarts de ces 9 communes qui ne sont pas juridiquement membres du SIEA Gave et Baïse, alors même que le mode de gestion et les tarifs du Syndicat s'appliquent aux abonnés desservis sur ces écarts.

Afin de régulariser la situation de ces communes et en application de l'article L.5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Syndicat a donc décidé, en accord avec les 9 communes concernées, de modifier ses statuts en vue de l'adhésion de ces communes au Syndicat.

Monsieur le Maire invite l'assemblée à prendre connaissance des nouveaux statuts du Syndicat et à les adopter.

Où l'exposé de son Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE les nouveaux statuts ci-annexés du Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement Gave et Baïse.
- DEMANDE à Monsieur le Préfet de modifier les statuts du Syndicat dans ce sens.
- CHARGE Monsieur le Maire de notifier la présente délibération à Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques et à Monsieur le Président du SIEA Gave et Baïse.

Vote : Pour ces nouvelles adhésions = Unanimité

Devis interphone garderie

(séance 30/05/2016)

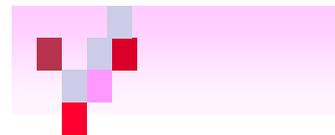


Lors d'une précédente réunion, l'installation d'un interphone au niveau de la garderie avait été évoquée afin de permettre aux agents de pouvoir ouvrir le portail d'accès à l'école en toute sécurité.

Nous avons obtenu un second devis, très inférieur au précédent :

Brunet Solliez : 2 296.00 € HT

Avis : Favorable à l'Unanimité



Électricité du boulo-drome (séance 30/05/2016)

- ◆ Une mise aux normes électriques du boulo-drome est indispensable pour pouvoir accueillir les concours organisés par la Boule Maslacquaise et le montant du devis s'élève à 689.72 € HT. Il est demandé au Conseil de se prononcer sur ce devis.

Jean NAULÉ souligne qu'il faut vérifier la qualité de la protection de la ligne électrique qui alimente l'éclairage.

Vote : Pour accepter ce devis et revoir si nécessaire la protection de la ligne lors des travaux d'agrandissement de la salle socioculturelle = Unanimité

Limiteur de son salle socioculturelle

(séance 30/05/2016)

Lors d'une précédente réunion, avait été évoquée l'installation d'un limiteur de son pour la salle socioculturelle pour réduire les désagréments pour les riverains lors des locations pour mariages, baptêmes et autres manifestations.

Nous avons reçu un devis : Brunet Solliez 7 048.00 € HT

Un long échange intervient au cours duquel sont évoqués :

- ◆ La nécessité de maintenir si possible les locations
 - ◇ Service rendu aux associations et aux Maslacquais
 - ◇ Ressources pour la commune compensant partiellement les charges d'entretien.
- ◆ Les réelles nuisances pour les riverains
- ◆ La difficulté d'obtenir une régulation spontanée du son par les utilisateurs
- ◆ L'efficacité de ce type de dispositif
- ◆ Son utilisation de plus en plus fréquente dans les salles publiques en location
- ◆ Le fait que nous puissions régler le volume sonore de déclenchement
- ◆ Le coût élevé du dispositif et la nécessité d'obtenir d'autres propositions



Vote : Pour différer la décision en attente d'un nouveau devis = Unanimité

(séance 04/08/2016)

Depuis, malgré de nombreuses demandes, seule la société AES a répondu à notre demande et a établi un devis sans visiter le site

Devis :

- ◇ AES 2 650.00 € HT (mais ne comporte pas l'armoire électrique)
- ◇ Brunet Solliez 7 048.00 € HT

Cette somme n'étant pas budgétée, un virement de crédit sera nécessaire.

Vote : Pour reconsultation d'AES = Unanimité

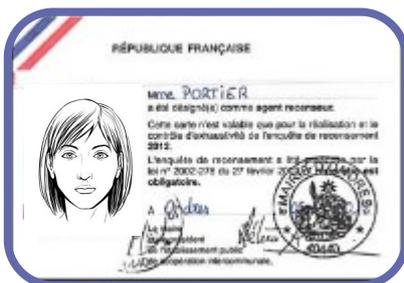
Renouvellement CAE École

(séance 30/05/2016)

Nous avons la possibilité, confirmée par Pôle Emploi, de renouveler la convention CAE de l'ATSEM de l'école pour 12 mois complémentaires à compter du 01/09/2016 dans les mêmes conditions que la convention initiale.

Il est demandé au Conseil de se prononcer pour un éventuel renouvellement.

Vote : Pour = Unanimité



Recensement 2017

recrutement agents recenseurs (séance 04/08/2016)

La loi relative à la démocratie de proximité fait figurer notre commune dans la liste des communes qui ont à réaliser l'enquête de recensement pour la troisième fois en 2017.

Toute la population vivant à Maslacq sera recensée entre le 19 janvier et le 18 février 2017.

Pour cela, le Maire par arrêté, doit nommer un coordonnateur communal chargé du bon déroulement de la collecte et qui sera l'interlocuteur privilégié de l'INSEE pendant la campagne. Cette personne effectuera une journée de formation courant octobre ou novembre.

De plus, le Maire devra nommer deux agents recenseurs qui ne devront pas avoir chacun plus de 500 habitants à recenser. Le montant de la dotation forfaitaire allouée à notre commune au titre de l'enquête pour 2017 nous sera communiqué courant octobre 2016.

Les bases de ce calcul sont les bases de 2012 : 918 habitants et 315 logements.

Il est demandé au Conseil d'autoriser le Maire à rechercher et recruter deux agents recenseurs et un coordinateur qui peut éventuellement être un élu.

Vote : Pour = Unanimité

Location logement 1 du presbytère

(séance 04/08/2016)

Le logement 1 du presbytère sera vacant le 15 août prochain.

Peu de candidats se sont manifestés .

Une personne est très intéressée car elle voudrait que ses enfants continuent leur scolarité à Maslacq.

Le Conseil Municipal est invité

- ◆ À se prononcer sur le choix du futur locataire.
- ◆ À autoriser le Maire à restituer la caution à l'ancien locataire si l'état des lieux le permet.



Vote : Pour = Unanimité



Encaissement de chèques

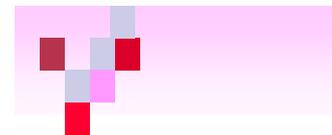
(séance 04/08/2016)

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de deux chèques reçus en Mairie :

- ◆ Un remboursement d'un remplacement d'un contrat d'assurance AXA pour un montant de 8 218.66 €
- ◆ Un remboursement de l'OGEC suite à une erreur du nombre d'enfants inscrits pour un montant de 1 909.84 €

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser le Maire à procéder à l'encaissement de ces chèques.

Vote : Pour = Unanimité



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE
L'ACCESSIBILITÉ POUR TOUS PARTOUT



Dossier AD'AP (séance 04/082016)

- Le 25 juin 2015, Jean NAULÉ présentait au Conseil le rapport de l'APAVE pour un montant de travaux très important (946 818.00 € dont une partie à la charge de la C.C.L.O.), le solde pour la commune empêcherait tout autre investissement pendant une longue période. Une réflexion s'imposait pour dégager les priorités.
- Le 25 février 2016, afin de finaliser et d'entreprendre les travaux indispensables, le Conseil souhaite s'attacher les compétences d'un architecte pour élaborer un projet d'ensemble.
- Le 21 avril 2016, Jean NAULÉ rappelle que nous avons déposé un premier dossier Ad'AP qui n'a pas été retenu en l'état par les Services de la Préfecture, qui nous ont donné jusqu'au 30 juin pour en représenter un qui soit éligible. Le Conseil choisit Mme TARDIEU pour monter le dossier d'AD'AP dans les délais.
- Depuis, Mme TARDIEU et Jean NAULÉ ont rencontré les services compétents et ont négocié différents points mis en avant par le rapport de l'APAVE. Les services de la Préfecture ont accepté les propositions détaillées de l'architecte qui réduisent sensiblement le montant total des travaux.
- Le 4/08/2016 trois phases sont retenues

◇ **Tranche 1 : DIVERS TRAVAUX = 95 K€**

Agence postale, Mairie, Épicerie, Vestiaires, École, Ménat (Aménagement des accès extérieurs sur le parking arrière de la Mairie + menus travaux d'intérieur (aménagement de sanitaires, portes,...))

◇ **Tranche 2 : MÉNAT (intérieur) 175 K€**

- ⇒ Adaptation d'un sanitaire, d'un vestiaire, et quelques menus travaux.
- ⇒ Il est proposé au Conseil de profiter de ces travaux pour refaire l'ensemble des sanitaires et des vestiaires qui sont en très mauvais état, ainsi que certains travaux d'entretien.
- ⇒ La reconstruction du sanitaire de la cour du Ménat pourrait être jumelée avec la réfection de la cour pour des questions d'accessibilité de son accès.

◇ **Tranche 3 : SALLE COMMUNALE ET LOCAL CHASSE = 93 K€**

- ⇒ La Commune a pour objectif la rénovation et l'extension de la salle communale.
- ⇒ La mise en accessibilité sera faite à l'occasion de ces travaux.

Il est proposé de globaliser les tranches 1 et 2, en rajoutant l'aménagement de la cour (estimé sur 300m² environ) à 45 K € HT. (montant à affiner). Un montant total de 315 K€ HT permettrait de rendre tous les locaux accessibles en 1 phase de travaux donnant la possibilité au Conseil d'achever avant la fin du prochain mandat l'accessibilité des bâtiments suivant le projet décrit ci-dessus.

Un long échange s'instaure à l'intérieur du Conseil au cours duquel sont principalement évoqués :

- ◆ L'ampleur de l'écart entre l'estimation de l'APAVE et l'Ad'AP.
- ◆ L'intervention de la C.C.L.O dont il est confirmé qu'elle prendra en compte les besoins en Voirie et Réseaux en liaison avec la municipalité une fois que la commune aura décidé des travaux qu'elle mène. (M. le Maire a rencontré un responsable)
- ◆ La possibilité de réduire le montant des investissements par la coordination des travaux (La passation de marchés couvrant à la fois les travaux communaux et ceux de la C.C.L.O n'est pas envisageable mais la Commune en globalisant les travaux réalisés dans le cadre de l'Ad'AP et ceux de la modernisation de la salle socioculturelle pourrait faire des économies. La C.C.L.O de son côté en passant des marchés sur des travaux intervenant dans plusieurs communes pourra aussi réduire ses coûts.
- ◆ L'inquiétude sur la capacité de la commune de réaliser les travaux d'extension et d'amélioration de la salle socioculturelle en sus de l'Ad'AP, d'ici la fin du mandat. La Commission Finances Commerce Artisanat devra à la rentrée faire une approche de la capacité de la commune à globaliser les deux projets. Il est probable que la situation financière de la commune le permette :
 - ⇒ Elle n'est pratiquement plus endettée
 - ⇒ Elle a encore des fonds propres
 - ⇒ Le projet d'accessibilité est subventionné à 30%
 - ⇒ La globalisation des deux projets permettrait d'accroître le taux de subventionnement.

Il est demandé au Conseil :

- ◆ D'approuver le dossier AD'AP tels que défini ci-dessus
- ◆ De confirmer le choix de l'architecte
- ◆ D'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

Vote : Pour = Unanimité



Devis (séance 04/08/2016)

Protection incendie



Suite à la vérification annuelle des installations de protection contre l'incendie, il est nécessaire de procéder au remplacement de matériel obsolète ou défectueux :

- ◆ RDC hall de la poste : 93.54 € TTC
- ◆ Divers BAES poste, trinquet, église, chaufferie, stade : 1 411.86 € TTC
- ◆ Déclencheur manuel d'alarme : 175.44 € TTC

Il est demandé au Conseil de se prononcer sur ces devis.

Vote : Pour = Unanimité

Clôture cantine école

Lors du vote du budget primitif 2016, l'installation d'une clôture entre le nouveau restaurant scolaire et la propriété du riverain avait été évoquée et prévue.

Cette clôture devait être constituée de blocs sur une distance de 23.70 m et sur une hauteur de 1.70 m pour un montant de fournitures de 1 765.36 € TTC.

Un nouveau devis nous est parvenu en grillage Hercules vert pour un montant de 659.80 € TTC qui s'intégrerait mieux d'un point de vue environnemental.

Il est demandé au Conseil de se prononcer sur ce nouveau devis.

Vote : Pour = Unanimité



Armoire « froid positif » vitrée

Une armoire froide de l'épicerie est défectueuse et l'entreprise chargée de l'entretien, vu le montant des travaux, considère que la réparation n'est pas souhaitable compte tenu de l'âge de l'appareil.

Deux devis nous sont parvenus :

- ◆ Société SARRAT : 1 796.40 € TTC
- ◆ Société METRO : 1 020.00 € TTC

Le Conseil est appelé à faire un choix et prendre une décision modificative du budget 2016 pour pouvoir en effectuer le paiement.

Vote : Pour Métro = Unanimité



Demande de reconnaissance

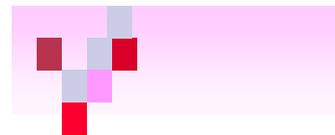
en catastrophe naturelle (séance 30/05/2016)

Suite aux événements climatiques du vendredi 27 mai 2016, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à demander une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle avec pour identification du phénomène un orage d'une rare violence accompagné de grêle, de forts coups de vent et de fortes pluies.

Après avis de Monsieur le Préfet, l'état de catastrophe naturelle devrait être constaté par arrêté interministériel et permettre d'indemniser les dommages résultant de cette catastrophe naturelle.

Le dossier n'a pas été retenu par la Préfecture

Vote : Pour = Unanimité



Questions orales des conseillers



Alain de LAPPARENT (Séances du 30-05 et 04-08)

- **Site Internet communal.**

- ◇ Fait part de la difficulté rencontrée pour continuer à accroître le taux de fréquentation du site Internet.
- ◇ Indique que nous sommes sélectionnés pour concourir aux trophées de la communication 2016.

La Commission propose de ne concourir que pour le site (pas pour le Bulletin).

- **Cimetière**

- ◇ Il rappelle qu'il était prévu de statuer sur le prix des concessions au cimetière

Effectivement la Commission des Finances devait faire des propositions au Conseil Municipal, ce travail reste à faire.

- **Aide aux devoirs :**

- ◇ Ayant relu le PV de la séance précédente, il a noté que la nouvelle formule proposée par la CCLLO aurait pour effet positif de faire baisser le coût des Travaux Pédagogiques pour les communes. Ne devra-t-on pas se reposer la question dans le futur ?

Christian COUTURIER lui indique que la nouvelle formule proposée par la CCLLO n'est pas conforme à la philosophie qui a présidé à la mise en place des activités périscolaires à Maslacq et que c'est pour cette raison qu'il a été proposé au Conseil de ne pas adopter la nouvelle option d'aide aux devoirs.

- **Stop Pub**

- ◇ Il demande au Conseil de donner l'autorisation à la Commission Information Communication d'étudier avec la CCLLO l'opportunité d'une opération « Stop Pub ».
- Sur le territoire de la CCLLO ce sont 1600 T de documents publicitaires qui sont déposés dans nos boîtes aux lettres. On estime à 25% les foyers qui jettent ces documents sans les lire. La pose d'un autocollant « Stop Pub » par cette partie-là de la population, éviterait plus de 400 Tonnes de déchets de papier et ferait économiser environ 60 000€ de traitement à la CCLLO.

Le Conseil considère qu'effectivement une opération de ce type aurait plus de sens au niveau de la Communauté de Commune qu'au niveau du village et juge que lancer l'idée est utile.



Jean NAULÉ (Séance du 30-05)

- **Ancien presbytère**

- ◇ Il propose qu'on demande l'intervention du peintre .

Il lui est répondu que le peintre a été sollicité et qu'il faut le relancer.

- **AD'AP**

- ◇ Il demande où en est l'étude d'accessibilité par Mme TARDIEU

Il lui est répondu que le projet suit son cours, Madame TARDIEU a été sollicitée suite à la décision du Conseil .



Dominique MALHERBE

- **Chemin ruraux**

- ◇ Fait mention de travaux de busage sur un chemin
- ◇ Fait remarquer que le chemin des Barthes n'est pas protégé par un panneau
- ◇ Souhaite qu'un panneau sortie d'engins soit placé au Tucq

M. le Maire lui fait savoir que c'est de la responsabilité du Département avec qui ça va être évoqué.

- **Gens du voyage**

- ◇ Demande comment protéger le stade contre l'intrusion des gens du voyage

Certaines communes ont creusé des tranchées dans lesquelles elles ont scellé des roches pour rendre plus difficile leur enlèvement. Ce dispositif pourrait être placé derrière le local des chasseurs pour leur laisser un accès facile.



Georges TROUILHET
(Séances des 15 et 21-04)

- **Arrêt des cloches :**

- ◇ Comme l'an dernier, en raison de la demande de pèlerins logés à proximité de l'église, il nous est demandé d'interrompre les cloches la nuit.

Le Conseil accepte l'arrêt de 22h00 à 6h00 pendant la période estivale



Michel GRIGT (Séance du 30-05)

- **Peinture au stade**

- ◇ Se félicite des travaux de peinture réalisés au stade et regrette que les portails n'aient pas été repeints en même temps.

Monsieur le Maire lui indique que ce travail pourra être réalisé par les employés communaux.



Jacqueline MINJOU (Séance 30-05)

- **Quartier Larue**

- ◇ Elle regrette qu'un trou important n'ait pas été bouché au carrefour du quartier Larue lors des récents travaux de sécurisation.
- ◇ Elle demande des renseignements sur la réunion qui a eu lieu avec l'APAHM pour l'organisation du « Tour de nouste » regrettant que le CCAS n'ait pas été associé.

Elle est invitée à participer à la réunion suivante prévue le 31 mai.



Julien ESCOS (Séance du 25-02)

- **Vin d'honneur des Fêtes :**

- ◇ Il demande si comme les années précédentes la commune peut prendre en charge les frais du vin d'honneur des Fêtes.

Une réponse positive lui est donnée.



Robert LANGLA (Séance 31-03)

- **Dépôts sauvages de déchets :**

- ◇ Il rappelle l'opération en cours sur le respect du cadre de vie.
 - ⇒ Communication sur le site
 - ⇒ Nettoyages successifs par des bénévoles
- ◇ Il informe que nous allons poursuivre par une campagne d'affichage accompagnée d'un dernier ramassage par des bénévoles

- **Action en justice**

- ◇ Il remercie tous ceux qui l'ont soutenu lors de sa convocation devant le Procureur de la République pour un rappel à la loi du fait de la vidéo qu'il avait prise de Maslacq et indique au Conseil le déroulement de l'audience.

Le Conseil est choqué que la procédure ait été menée à son terme mais satisfait qu'elle n'ait débouché sur aucune sanction.



Stephan BONNAFOUX

- **Tonte le dimanche**

- ◇ Il demande les heures auxquelles où il est autorisé de tondre le dimanche et propose qu'on les rappelle

L'article du site Internet de Maslacq rappelant les préconisations du Règlement Sanitaire Départemental lui est projeté :

TRAVAUX ET BRICOLAGE PAR DES PARTICULIERS

Jours ouvrables

de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Samedis

de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19 h00

Dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Cet extrait du règlement figurait dans le « Maslacq Infos » de juin 2016

- **Marché gourmand**

- ◇ Il présente l'affiche du marché gourmand de « lous de Bacchus » et demande si une subvention peut être sollicitée

Il lui est rappelé que 1 200 € ont été budgétés à cette fin en subventions diverses.

Conformément à la règle, un dossier de demande de subvention est souhaité



Des quantités croissantes dues à nos modes de consommation

Chaque français produit près de 350 kilos de déchets ménagers, ces déchets sont devenus, du fait de leur constante augmentation, problématiques pour l'environnement. Dans une perspective de développement durable, il est devenu nécessaire de mieux consommer, de trier, de recycler, de moins jeter afin de réduire significativement nos volumes de déchets.

Un changement de nature problématique

Le type de déchets que nous émettons a évolué sans que nos comportements aient suffisamment changé

Jeter les déchets dans la nature, n'est pas sans conséquence.

Ils y restent longtemps, parfois très longtemps !!!. Les milieux naturels sont pleins de ces déchets qui mettent des années à être dégradés. Les océans sont en particulier victimes de l'invasion des déchets de matières plastiques.

A quelle vitesse se dégradent naturellement nos déchets ?

	Papier toilette 2 semaines à 1 mois		Trognon de pomme 1 à 5 mois		Pelure de fruit 3 à 6 mois
	Mouchoir papier 3 mois		Papier journal 6 à 12 mois		Brique de lait 5 mois
	Mégot avec filtre 1 à 5 ans (pollue 500 l d'eau)		Papier de bonbon 5 ans		Chewing gum 5 ans
	Huile de vidange 5 à 10 ans 1 l couvre 1000 m ² d'eau		Canette en acier 100 ans		Canette en alu 10 à 100 ans 600/an/adulte
	Pneu 100 ans		Briquet en plastique 100 ans		Planche en bois peinte 13 à 15 ans
	Boite de conserve 50 ans		Objet en polystyrène 80 ans		Boîte en alu 100 à 500 ans
	Pile au mercure 200 ans		Couche jetable Serviette hygiénique 400 à 450 ans		Sac en plastique 450 ans
	Filet de pêche 600 ans		Forfait de ski Carte téléphonique 1 000 ans		Polystyrène expansé 1 000 ans
	Bouteille plastique 100 à 1 000 ans		Verre 4 à 5 000 ans		Uranium 238 4,5 milliards d'années



Déchets : Comment réduire leur volume

Réduire la quantité de déchets

pour économiser matières premières et énergie utilisées pour la fabrication de tant de produits et d'emballages qui finissent comme déchets

Bien acheter et s'équiper

Se procurer les produits neufs ou d'occasion adaptés à nos besoins !

Éviter les gaspillages

Gaspillages alimentaires

On trouve dans nos poubelles 7 kg par an/habitant de produits alimentaires non consommés emballés et 13 Kg de restes, de fruits et légumes abîmés.

Acheter la quantité juste, choisir le produit qu'on est sûr d'utiliser..., il n'est pas inutile de rappeler de telles évidences!

Respecter les doses

Inutile de surdoser nos produits ménagers et d'hygiène, leur efficacité, même à faible dose, est suffisante pour les usages courants. En respectant les doses recommandées, nous limiterons les impacts sur l'environnement.

Soulager nos boîtes aux lettres de la publicité

Chaque année, nous recevons environ 50 kg de publicité non adressée par foyer. Si vous ne lisez pas ces imprimés publicitaires, exprimez votre souhait de ne plus les recevoir en affichant sur votre boîte « pas de publicité ».

Utiliser moins de piles

Quand ils existent, achetons de préférence des produits sans pile (comme les calculatrices à cellules solaires). Sinon, utilisons des accumulateurs rechargeables, surtout pour des usages intensifs (radio, MP3...). À la maison, branchons nos appareils sur le secteur.

Limitons la consommation de papier

Au bureau comme à la maison, n'imprimons que les documents dont nous avons besoin. Imprimons nos feuilles recto/verso ou utilisons le verso comme brouillon.

Entretien, réparer, réutiliser

Près de 20 kg d'équipements électriques ou électroniques, c'est ce qu'on jette par habitant en une année. Un entretien régulier permet de prolonger leur vie. Souvent, il ne s'agit que de changer un joint, une courroie ou un fusible que les commerces de pièces détachées peuvent nous fournir. Et tous les métiers de la réparation n'ont pas disparu.

Nous pouvons réemployer nombre d'objets qui ont fini d'être utilisés dans leur fonction première. Le garage, la cave ou le jardin sont prêts à les accueillir pour une 2^e chance : (vêtements usagés utilisés comme chiffons, bocal pour les confitures boîtes pour les rangements...)

En diminuer la nocivité

Il faut apprendre à connaître les déchets nocifs (comme les piles, les ampoules...) pour ne pas les jeter dans la poubelle verte mais les porter en déchetterie.

Limiter les emballages

Préférer sacs et cabas lorsqu'on fait des courses

Ils sont plus solides que les sacs en plastique et sont réutilisables de nombreuses fois.

Choisir des produits sans suremballage

Entre deux produits comparables, choisissons celui dont le poids d'emballage a été réduit par le fabricant.

On peut aussi choisir les produits concentrés ou les éco-recharges souvent disponibles pour les produits d'entretien, les cosmétiques et certains produits alimentaires. Elles sont encore trop peu adoptées par les consommateurs. Choisir les produits au détail ou en vrac, fruits et légumes au détail, fromages et charcuteries à la coupe, légumes secs, céréales, vis et clous en vrac...

À la maison tri quotidien

Composter les déchets organiques

• Se procurer un composteur à la déchetterie pour valoriser les déchets organiques.

Trier les emballages

Poubelle jaune

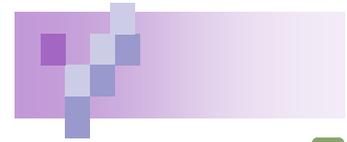
- Pots de yaourt, de crème fraîche et de fromage blanc
- Barquettes alimentaires en plastique et en polystyrène,
- Sacs en plastique,
- Suremballages en plastique de bouteilles,
- Bouteilles et flacons en plastique : bouteilles d'eau, de soda, de lait, d'huile, flacons de produits d'hygiène et ménagers, cubitainers...
- Emballages métalliques : boîtes de conserves, canettes, bidons de sirop, barquettes en aluminium, cartouches Nespresso...
- Papiers journaux, magazines, catalogues, prospectus, enveloppes, livres, annuaires...
- Briques alimentaires
- Emballages et suremballages en carton....

Colonnes de verre

- Bouteilles, bocaux sans les couvercles métalliques

Déchetterie

- Déchets verts,
- Batteries de voitures,
- Huiles (alimentaires et de vidange),
- Bois, gravats, ferraille,
- Papiers, cartons,
- Lampes, piles,
- Textiles,
- Verre,
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (réfrigérateur, téléviseur, téléphone...)
- Déchets toxiques en quantités dispersées des ménages (pots de peintures, solvants, etc.).



Résultat du concours de pêche (06-2016)

De nombreuses prises au concours de pêche à la truite samedi 18 juin 2016.

Dans le cadre des Fêtes, une quarantaine de pêcheurs, adultes et enfants, ont répondu à l'invitation de l'association "Les Copains du Bord " et sont venus taquiner la truite au lac de la plaine, malgré le très mauvais temps, (pluie et vent).

Comme le soulignait le Président Manu GALLARDO, avec le Conseil d'Administration nous n'avons rien laissé au hasard pour le confort des pêcheurs, avec un important lâcher de truites arc-en-ciel, en provenance de la pisciculture de Pédehourat, avant le concours.



Après les deux heures de temps imparties le classement final est le suivant :

Catégories enfants

Romain Da COSTA	Maslacq	1650 pts
Oilhan PAGADOY	Maslacq	1140 pts
Eneo PAGADOY	Maslacq	1020 pts
Bastien RAMIREZ	Maslacq	580 pts
Joris CASTARAMONE	Maslacq	500 pts

Catégorie Adultes

Didier HAURAT	Maslacq	10 truites en 35 minutes
Mikael MARQUEZ	Pardies	10 truites en 55 minutes
Jean DEGIOANNI	Maslacq	10 truites en 63 minutes
Jacques HERNANDEZ	Sarpourenx	10 truites en 72 minutes
Jean DESSA	Bayses	10 truites en 90 minutes

Après la remise des récompenses aux pêcheurs, un repas moules frites, servi sur place a clôturé cette matinée sportive et festive.

JC. VIGNASSE



Succès du Concours de pétanque en semi-nocturne

Le nouveau Conseil d'Administration de la " Boule Maslacquoise " Présidé par Jean Bernard MARLAT, a innové pour son second tournoi en l'organisant le soir du 13 Juillet, en semi-nocturne.

Pour cette première, le Conseil d'administration s'est félicité de la réussite de cette soirée et surtout par le nombre de doublettes inscrites, (plus de trente) malgré la fraîcheur de la nuit.

À l'issue des différentes phases de poules le classement final est le suivant :

Tournoi Principal :
Arostéguy 1 et Arostéguy 2 battent la doublette Labat et Labat .

Tournoi Secondaire :
Ce tournoi secondaire a été très disputé entre joueurs locaux. Mario Fernandes et Mario Jimenez battent Emilien et Stéphane Bonnafoux.

À l'issue de la remise des récompenses aux finalistes le verre de l'amitié a été offert par la Boule Maslacquoise aux personnes présentes. Jean Bernard Marlat a profité de l'occasion pour annoncer la date du prochain concours qui aura lieu le samedi 3 septembre.



Des finales de pelote de haut niveau (06-2016)



Ce dixième tournoi Trinquet gomme pleine ou plus de 140 équipes ont disputé les différentes phases éliminatoires s'est terminé à Maslacq samedi 11 juin 2016 par des finales de très haut niveau, surtout pour celle des hors-séries ou les points ont été très disputés.

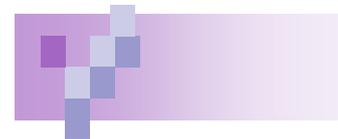
On peut dire que Maslacq n'a jamais vu d'aussi belles finales et ceci dans une ambiance de convivialité sportive, (le "Tube" a vibré toute la nuit).

J.C. VIGNASSE

Finales internes Manu FIGUEREDO et Quentin LAGARDERE	Battent	Fabien SEUBE et Fabrice ARMENGOL	sur le score très serré de 40 à 39
Finales féminines Camille DOMBLIDES et Carole SOUSTRA	Battent	Paqui LACAVE et Cathy Larroux	dans un match très disputé de 40 à 38
Finales série 4 Romain LABORDE et Rémi LANNES	Battent	Hugo PEYRE et Stephan BONNAFOUX	sur le score de 40 à 20
Finales série 3 Denis LACAZETTE et David VIRENQUE	Battent	Alain DURAND et le local Guy VANDEWYNGAERDE	sur le score de 40 à 20
Finales série 2 Nicolas MIREMONT et Pilou ETCHEVERRY	Battent	Philippe CAZET et Patxi ETCHEVERRY	sur le score de 40 à 32
Finales de 1° série Gregory ONCINS et Stéphane SAUX	Battent	David PEDARAZACQ et Patrick LHOMY	sur le score de 40 à 28
Finales hors série Kevin PUCHEU et Patxi GUILLENTEGUY	s'imposent devant	Olivier LABERDESQUE et Stéphane HARGUINDEGUY	sur le score de 40 à 36 dans un match âprement disputé



Le Pelotari Club de Maslacq par la voix de son Président Jean-Bernard HAUTOBOIS et de son équipe remercie tous les participants ainsi que les bénévoles qui ont largement contribué à la réussite de ce tournoi.



Mémoire du Canton de Lagor et des Vallées Assemblée Générale (06-2016)

Depuis 2002, sous l'impulsion de bénévoles passionnés, l'association Mémoire du Canton de Lagor et des Vallées fait des recherches sur l'histoire des ancêtres, du patrimoine et de la vie dans nos villages au cours des âges.

Ses locaux sont situés dans les bâtiments de l'ancienne Mairie de Loubieng où elle tient une permanence hebdomadaire.

Plus de 70 personnes ont assisté à son Assemblée Générale qui s'est tenue à Vielleségure le 22 juin.

Bilan, projets, élection du tiers sortant et d'un nouveau membre (Didier ROYAU) au Conseil d'Administration ont précédé une conférence de Joseph MIQUEU sur les mousquetaires Béarnais.

Après le vin d'honneur offert par la municipalité de Vielleségure, plus de trente convives ont partagé un excellent repas.



Vous pouvez accéder à son site Internet :



www.mclvl.fr

y consulter 7500 actes de la commune et
télécharger un bulletin d'adhésion.



Jean Claude VIGNASSE, Trésorier a donné lecture du bilan financier : Dépenses 7 130 €, Recettes 7 524 € (+ 393 €)

AG de l'Association Communale de Chasse Agréée (06-2016)

Une trentaine de chasseurs et quelques propriétaires terriens ont assisté à l'Assemblée Générale annuelle de l'association vendredi 24 juin 2016 au local des chasseurs.

Georges BARRUE, Président a :

- ◆ Remercié la municipalité pour la subvention, le prêt du local chasse, et des salles où se déroulent les diverses manifestations organisées par l'association
- ◆ Présenté le rapport d'activité 2015,
 - ◇ Repas du mois de novembre avec plus de 150 convives
 - ◇ Plan de chasse a été réalisé à deux unités de chevreuils près.
 - ◇ Comptage nocturne début mars faisant état de 64 chevreuils, 10 lièvres, 7 renards, 1 bécasse, 3 colverts, 1 caille

Les projets 2016 ont ensuite été abordés :

Trois lâchers de faisans seront réalisés au lieu de quatre en 2015, (le nombre de faisans lâchés restera cependant le même 120). Les lâchers auront lieu: Le 8 septembre, le 9 novembre, le 9 décembre.

Pour ce dernier lâcher le tir de la poule faisane sera interdit sur tout le territoire de la commune.

Prises autorisées : 2 par jour et par chasseur

sauf sur la plaine des Vergez : 1 par jour et par chasseur ou 2 par jour et par équipe de plusieurs chasseurs.

Jours de chasse faisans, perdreaux, lapins : Mercredi, Samedi, Dimanche et jours fériés .

Ouverture : Ouverture générale dimanche 11/09/2016, Chasse aux lièvres début en battue organisée le 26/11/2016

Repas annuel : Salle socioculturelle samedi 19 novembre à partir de 19h .

Permanences pour les cartes de chasse :

- ◆ Vendredi 12 août de 17h à 19h) salle des chasseurs ,
- ◆ Vendredi 26 août de 17h à 19h)
- ◆ Vendredi 9 septembre de 17h à 19h)

Élections : Le tiers sortant a été réélu, Didier SEUBE fait son entrée au Conseil d'Administration

Un vin d'honneur offert par l'ACCA a clôturé cette Assemblée Annuelle.

Le prix des cartes reste inchangé en 2016





L'Amassade à Roncevaux (06-2016)



© G. Lacourrège

- ◆ Départ de Maslacq à 7h30.
- ◆ A Saint-Palais, halte pour un petit déjeuner et accueillir la jeune guide qui nous accompagne toute la journée. Le soleil boudait, mais peu importe, la bonne humeur était au rendez-vous !
- ◆ Le bus prend la direction de Saint Jean Pied de Port, puis longe une partie du chemin de Compostelle, jusqu'à Roncevaux, où nous sommes pris en charge par une guide locale. Nous visitons la Collégiale, (monastère construit au 12^e siècle), son musée, le cloître, la Chapelle San Augustin.
- ◆ A midi, nous nous dirigeons vers Saint-Michel où nous attend un délicieux repas au Restaurant XOKO GOXOA;
- ◆ Dans l'après-midi, quelques amulettes à Arnégui, puis chemin du retour à Maslacq où nous arrivons à 19h30.

Fêtes des écoles (06-2016)

Maslacq, en juin était en fêtes pratiquement toutes les semaines



Les enfants de l'école publique
© JC Vignasse

École Jeanne d'Arc

Dimanche 5 juin, c'était l'école Jeanne d'Arc qui organisait sa fête de fin de fin d'année scolaire avec

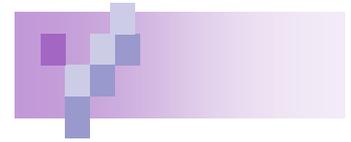
- ◆ Un repas
- ◆ Le spectacle présenté par les enfants
- ◆ Des jeux

École publique

Le vendredi 10 juin ce fut le tour de l'école publique avec :

- ◆ Des chants interprétés par l'ensemble des élèves
- ◆ Des jeux d'adresse ont été organisés à l'extérieur
- ◆ En soirée, un excellent repas a réuni plus d'une centaine de convives

Tous les participants (parents et amis) ont apprécié la prestation des enfants lors de ces festivités.



Fêtes patronales (06-2016)



Heureusement, les évangélistes dont une cinquantaine de caravanes avaient envahi le stade la semaine précédente en forçant un portail ont quitté les lieux deux jours avant que les fêtes commencent, en laissant les lieux en bon état.

Une fois de plus, le Comité des Fêtes vous a proposé un programme riche du 17 au 19 juin.



- ◆ Les copains du bord ont organisé leur traditionnel concours de pêche.
- ◆ L'Euro 2016 a été l'occasion de proposer la retransmission en direct des matches Espagne-Turquie et Suisse—France.
- ◆ Heptagone n'a pas déçu, en faisant danser toute la nuit
- ◆ Les enfants n'ont pas été oubliés, ils ont joué et ont bénéficié d'un bon goûter
- ◆ Un beau feu d'artifice tiré du stade a clôturé ce week-end de réjouissances

La majorité des membres du comité organisait ses dernières Fêtes après de nombreuses années de dévouement

Vous voulez de belles Fêtes en 2017 ?!

La balle est dans votre camp, mobilisez-vous pour créer une nouvelle équipe

Appelez Julien ESCOS au ☎ 06 32 43 05 44

Les soirées d'été de la petite épicerie (08-2016)

La petite épicerie Gecook durant le mois d'août, a proposé une fois par semaine, le soir, une recette à consommer sur place ou à emporter.

- Poulet basquaise
- Axoa de veau
- Fish and chips
- Tapas



Cette formule a eu un beau succès et nombreux sont ceux qui ont souhaité durant la semaine suivante, commander l'un de ces plats que leurs amis leur avait vanté.

Bravo à la famille MAREST pour ses recettes et la qualité de son accueil.

Souvenez-vous qu'on peut commander des plats à condition de s'y prendre deux jours à l'avance



Consultez les menus snack et tapas
<http://www.maslacq.fr> COMMERCES

CAFÉS, RESTAURANTS, RÉCEPTIONS
Épicerie Bar Snack MAREST



Marché gourmand de « Lous de Bacchus » (09-2016)

Les prévisions météo étant incertaines, les « Bacchusiens » ont dû se résigner à réaliser cette deuxième édition à l'intérieur de la salle socioculturelle et de ce fait, les seize producteurs se sont trouvés plus confinés que l'an dernier mais pas moins satisfaits, car les gourmands sont venus en nombre pour remplir leurs paniers.



Grâce au soutien des membres du Comité des Fêtes, à certaines de ses installations et surtout, à leur aide pour la mise en place, c'est une surface éphémère qui a vu le jour pour vous accueillir encore plus nombreux et joyeux cette année.

L'équipe actuelle du Comité des Fêtes stoppe sa longue aventure. Bonne route à elle et nous l'espérons, bienvenue à une future nouvelle équipe.

Du côté de la buvette et des fourneaux, l'équipe de « Lous de BACCHUS » s'est affairée pour servir plus de 150 repas, motivée par votre affluence et la magnifique prestation des chanteurs du Groupe QUINZ'AMICS »

**Superbe journée Festive et Gourmande
que LES BACCHUSIENS vous proposent
de réitérer à la même période,
l'année prochaine .**



**UN GRAND MERCI POUR VOTRE PRÉSENCE ET
VOS GENTILS RETOURS POUR CETTE DEUXIÈME ÉDITION !!!**

Concours de pétanque (09-2016)

Le 3^{ème} et dernier concours de Pétanque en doublette de la Boule Maslacquaise, n'a pas obtenu le succès escompté.

En effet, le nombre de doublettes inscrites a été divisé par deux (16 doublettes au total), du fait des concours de pétanque organisés dans les villages voisins : Castétis, Loubieng et Argagnon.



Après les différentes phases éliminatoires, le classement est le suivant :

Tournoi principal **Bernard LAGARDE et Didier BERNADICOU battent Marino et Marino**
Tournoi secondaire **Alain et Mario FERNANDEZ battent Liliane LESPARRÉ et José JIMENEZ**
Tournoi tertiaire **Gérard BENDRELL et Carlos CAVADAS battent Nicolas BERTRAND et Stéphane DARRACQ**

Coupes et trophées ont été remis en fin de ce concours dans une convivialité sportive.

Jean Bernard MARLAT, déçu, déplore l'absence des maslacquais et surtout des diverses associations qui ont boudé cette manifestation. Il aurait eu plaisir à les accueillir, ne serait-ce que pour partager le verre de l'amitié.

Ça nous concerne



bloctel.gouv.fr

STOP au démarchage téléphonique intempestif

L'État, conscient de la gêne occasionnée par le développement du démarchage téléphonique, a décidé de créer un site gratuit sur lequel tout usager peut s'inscrire pour demander à n'être plus contacté par des entreprises avec lesquelles il n'a pas de lien contractuel :

- Vous pouvez accéder à ce service (**bloctel**) sur Internet



<http://www.bloctel.gouv.fr/>

- Vous pourrez toujours être contactés
 - ◇ Par les professionnels chez qui vous avez un contrat en cours
 - ◇ Pour des appels de prospection en vue de la fourniture de journaux
 - ◇ Pour des motifs qui ne concernent pas la vente de biens ou de services tels que :
 - * Les appels émanant d'un service public
 - * Les appels émanant d'instituts d'études et de sondage
 - * Les appels émanant d'associations à but non lucratif
 - * Si vous avez communiqué de manière libre et non équivoque votre numéro afin d'être rappelé.
- Efficacité
 - ◇ Il faut un mois pour que les sociétés de « phoning » constatent votre présence sur la liste
 - ◇ La loi est une loi française et ne s'impose de ce fait qu'aux sociétés françaises, ce qui limitera forcément l'efficacité du dispositif



Campagne d'affichage propreté

Les bouteilles et les sacs en plastique, et les canettes métalliques qui constituent l'essentiel des déchets abandonnés sur le bord des routes mettent plusieurs dizaines d'années à s'éliminer naturellement.

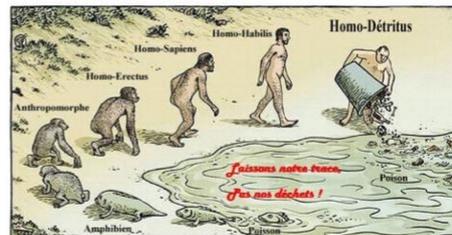
Nous vous avons tenu au courant des efforts que certains conseillers municipaux ont fait pour sensibiliser au respect de la propreté de l'environnement dans lequel nous vivons et contribuer à l'améliorer.

La dernière phase de cette opération a consisté en une campagne d'affichage ciblant les lieux qui ont été les plus souillés et ceux où passent beaucoup de piétons (les affiches n'étant pas lisibles en voiture).

On dispose de tous les moyens de collecte et déchetteries suffisants pour vivre dans un environnement sain et agréable.

Si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique, Savez-vous que la loi prévoit une amende de forfaitaire de 68€ ?

Evolution des espèces



MASLACQ n'est pas une poubelle

Respectons nos lieux de vie

- Ne jetons rien sur le domaine public
- Servons-nous des corbeilles et des cendriers ou rapportons nos déchets chez nous
- Utilisons le tri sélectif
- Profitons de la déchetterie

Environnement : Tous responsables



Accompagnement du vieillissement

Le Département met actuellement en œuvre deux des axes de la loi relative au vieillissement :

- ♦ La refondation de l'aide à domicile
- ♦ La réforme de l'allocation personnalisée d'autonomie

Les autorisations d'activité des services d'aide à domicile sont désormais délivrées par le Président du Conseil Départemental. Les services comme le Centre Communal d'Action Sociale, qui relevaient de l'agrément de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi sont réputés détenir de plein droit et pour 15 ans à partir de la dernière date d'agrément, l'autorisation du Département (soit jusqu'en 2028 pour le CCAS de Maslacq).

Il est soumis au cahier des charges national du 22 avril 2016 des Services d'Aide À Domicile et doit procéder à plusieurs évaluations (trois internes et deux externes) durant les 15 ans de son autorisation.

Un avenant au schéma départemental sera présenté et délibéré avant la fin de l'année 2016.

La convention de modernisation de l'aide à domicile signée par le Département, compte tenu du nombre de services autorisés, verra certaines de ses actions faire l'objet de critères d'éligibilité favorisant les services intervenant en priorité (volume et proportion d'activité horaire) auprès de publics vulnérables.

C'est de la façon dont le Département appliquera ces nouvelles règles, que dépendra l'avenir du CCAS de Maslacq



Le Comité des Fêtes a besoin de sang neuf

Les membres du Comité des Fêtes attirent votre attention sur le fait que la majorité d'entre eux après 10 ans de bons et loyaux services (même 16 pour l'un d'entre eux !) vont arrêter en 2017 leur participation dans l'association.

**Si vous voulez de belles fêtes en 2017
il faut qu'une nouvelle équipe se mobilise.**

Les bonnes volontés sont priées de prendre contact avec l'actuel Président
Julien ESCOS au  06 32 43 05 44

Il organisera avec les volontaires une Assemblée Générale passation de relais
et aidera la nouvelle équipe à reprendre le flambeau.



L'aire de jeu de l'école publique

est ouverte au public pendant les périodes de vacances scolaires

Le conseil Municipal lors de l'investissement réalisé pour l'école dans des jeux d'enfants, avait décidé de les rendre accessibles aux enfants du village en dehors des périodes scolaires.

Les travaux nécessaires à la mise en place d'un double accès ont été longs (disponibilité de l'artisan et nécessité d'intervenir en période de vacances) et ont retardé son ouverture au public.

Nous avons le plaisir d'indiquer aux parents de jeunes enfants qu'ils peuvent dorénavant y accéder en respectant les consignes ci-dessous qui font l'objet d'un arrêté municipal du 7/07/2016



© Robert Langla

Règlement

- L'usage de cette aire de jeu est ouvert au public pendant les vacances scolaires, de 9h00 à 22h00.
- Il est réservé aux enfants de 3 à 7 ans nécessairement accompagnés d'un adulte qui en a la responsabilité.
- L'entrée se fait exclusivement par la rue de l'école.
(il est interdit d'escalader le portail quand sa serrure est verrouillée).
- Pour des raisons d'hygiène, les animaux (même en laisse) sont interdits dans cet espace.
- Les usagers sont priés
 - ◇ de ne pas fumer dans cet enclos
 - ◇ de respecter l'intégrité et la propreté de l'aire de jeux en emportant leurs éventuels déchets chez eux
 - ◇ de signaler sans délai tout dysfonctionnement, défaut ou dégradation qu'ils constateraient

Les jeux sont conformes aux normes de sécurité en vigueur, la commune décline toute responsabilité en cas d'accident dû à l'inobservation des règles d'utilisation du jeu ou du présent règlement.

La Newsletter reprend

Nous avons cessé de publier la lettre d'Information lors de l'intégration de la Commune dans la Communauté de Lacq (devenue maintenant «Lacq-Orthez»), pour mobiliser notre énergie à améliorer le Bulletin Municipal et créer, puis moderniser le site communal maslacq.fr.

Cette phase étant pratiquement terminée, nous nous sommes reposé la question d'éditer pour vous une lettre d'information :

- ◆ Quel intérêt ?
- ◆ Quel contenu ?
- ◆ Quelle périodicité ?

Dans l'état actuel de notre réflexion, nous vous proposons, (sans périodicité fixe), d'utiliser la lettre d'information pour :

- ◆ Souligner les thèmes importants qui auraient pu vous échapper
- ◆ Mettre en évidence des astuces de navigation vous permettant d'être plus à l'aise dans le site
- ◆ Vous questionner sur les évolutions souhaitables
- ◆ Vous demander d'être les promoteurs du site auprès de vos connaissances

Le premier numéro a été envoyé mi juin à 120 abonnés.

Mairie de maslacq

Lettre d'information - juin 2016



Si vous ne l'avez pas reçue, vous pouvez

- ◆ Y accéder par le menu



<http://www.maslacq.fr> LA COMMUNE
Newsletter

- ◆ Vous abonner en cliquant dans la page d'accueil sur l'icone





AVC, AGISSEZ !

- Hypertension artérielle
- Arythmie cardiaque



Faites vérifier **votre tension et votre pouls** par votre **médecin**



2 causes principales de survenue des **Accidents Vasculaires Cérébraux**

Semaines de prévention des AVC en Aquitaine Limousin Poitou-Charentes du 14 au 30 octobre 2016



Saisissez-vous de votre santé pour éviter les AVC, la bonne nouvelle est que la prévention est efficace.

Trois comportements simples à adopter pour éviter les AVC :

- Pratiquer une activité physique régulière,
- Adopter une alimentation équilibrée et pauvre en sel,
- En cas de traitement contre l'hypertension ou pour stabiliser le rythme cardiaque, bien respecter les prescriptions.



Devenez Bénévole de la Croix Rouge

Vous avez envie de vous rendre utile, vous avez la fibre sociale et nos actions vous intéressent :

- Urgence secourisme
- Action sociale
- Santé
- Formation
- Action internationale



Si vous avez quelques heures à nous accorder, n'hésitez pas, nous avons besoins de votre aide !

Vous pouvez nous rendre visite chaque mardi :

Maison de la solidarité
10 avenue Kennedy à Orthez
(ancienne usine Bois Béarnais)

Ou nous contacter

☎ 05 59 67 12 54 ✉ c.r.3rivières@orange.fr

Maslacq.fr concoure aux trophées de la communication 2016

Cette année encore, la commune a été sélectionnée pour participer aux trophées de la Communication. Même si nous avons peu de chance de l'emporter face à des équipes de professionnels, nous avons décidé de concourir pour le site maslacq.fr dans la catégorie 10 :

Meilleur site Internet des mairies de moins de 5.000 habitants

Le fait d'être sélectionnés nous montre que des spécialistes de la communication prennent au sérieux le travail que nous faisons pour vous et le fait d'être en compétition nous a amenés à en retravailler le contenu pour en gommer certains défauts...



Cette association soutenue par les régimes de retraite et les Conseils Départementaux a pour rôle de sensibiliser, d'informer et d'accompagner la population en vue d'une meilleure prise en compte de son capital santé et d'un vieillissement réussi.

Pour cela, elle organise dans les Landes et les Pyrénées Atlantiques des réunions de sensibilisation et des ateliers qui seront relayés dans la presse et auxquels nous vous engageons à participer :

- ◆ Conférences débats
« Seniors soyez acteurs de votre santé »
- ◆ Réunions de sensibilisation pour aider à améliorer le sommeil, éviter accidents, trous de mémoire, accidents vasculaires

- ◆ Ateliers
 - ◇ Mémoire
 - ◇ Nutrition
 - ◇ Bien vieillir
 - ◇ Form'équilibre

Consulter le site :

www.asept-sudaquaine

Contacter

☎ 05 58 06 55 98

contact@asept-sudaquaine



La petite épicerie

Horaires d'hiver

A partir du 15 octobre jusqu'au 31 mars,
la Petite Épicerie ne sera ouverte que le matin de 7 h00 à 13 h00.
Marcellin MAREST reprendra les horaires d'été à partir du 1^{er} avril 2017.

Le service traiteur continue de fonctionner toute la journée sur réservation et/ou commande uniquement (Plats, tapas ou dessert à emporter).

La carte est accessible sur le site de maslacq :



VIVRE ENSEMBLE
Entreprises

Épicerie Bar snack MAREST

<http://www.maslacq.fr>

Beaujolais Nouveau

Gecook Traiteur ne fera pas d'animation pour Halloween cette année en revanche il organisera une journée dégustation Beaujolais nouveau et tapas le samedi 19 novembre.

Le beaujolais nouveau sera cependant en vente à La Petite Épicerie dès le 17 novembre !



Orthez adopte le PV électronique

Réalisé sous forme numérique, le procès-verbal électronique remplace le PV manuscrit pour les infractions relatives à la circulation routière et celles liées aux autres infractions telles que la pollution ou encore le bruit.

L'agent est équipé d'un smartphone sur lequel il enregistre numériquement les éléments de l'infraction et les transmet au Centre de traitement de Rennes qui vous envoie le Procès Verbal. Fini le "papier" remis en main propre ou déposé sur le véhicule.

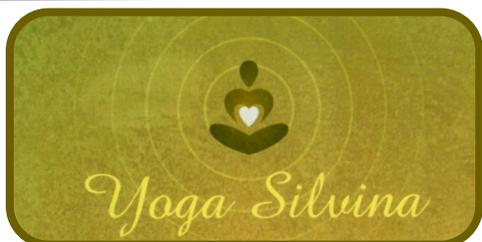
Si par hasard vous étiez concernés

Pour régler rapidement sans avoir à acheter un timbre fiscal et bénéficier d'une réduction du montant de l'amende, muni de votre carte bleue, la solution la plus simple est de vous connecter à partir du site [maslacq.fr](http://www.maslacq.fr) et de payer en



VIE PRATIQUE
Démarches administratives
Amendes, télépaiement

<http://www.maslacq.fr>



Tous les jeudis à 18 heures 30
Salle du rez-de-chaussée
du foyer Ménat

Reprise du Yoga

Silvina vous propose, des séances dans un espace convivial où l'écoute de soi et le respect de l'autre sont au rendez-vous, pour

- Améliorer ses articulations
- Évacuer les tensions
- Gagner en souplesse et en bien être

Selon vos besoins, il y a possibilité d'aménager un horaire plus tardif.

Informations : ☎ 06 31 23 78 35



Annulation du Pèlerinage annuel de Muret

Le dimanche 02 octobre, normalement, aurait du avoir lieu le pèlerinage annuel sur le sanctuaire de Notre Dame de Muret. La forte pluie, tombée dans la nuit de vendredi à samedi, a rendu le terrain très glissant et par mesure de sécurité, pour éviter les chutes, l'événement a été annulé.

De ce fait, c'est dans l'église Saint Jean-Baptiste de Maslacq que s'est dite la messe, office religieux célébré par un des nouveaux prêtres, nommé dans les Paroisses Saint Pierre et Saint Jean-Baptiste.

Un verre de l'amitié a été servi à la sortie de la messe réunissant les paroissiens et paroissiennes autour de l'abbé Sanche de Franssu.



La Rép des Pyrénées

Nouvelle correspondante

Depuis le mois de juin, Marie Hélène MAREST, épouse de notre épicier est enregistrée comme correspondante pour la République et l'Éclair

- Orthez,
 - Ouest Bearn
- et plus récemment
- Pays de lacq (Maslacq, Lagor et Sarpourenx).

L'ECLAIR

En cas d'événement dans la commune, vous pouvez la joindre via

✓ Son mail:

✉ mariehelenemarest@gmail.com

✓ Son portable

☎ 06 12 22 11 58

Soutien scolaire à la Bibliothèque

Depuis le 27 avril 2016 la Bibliothèque a ajouté une plage horaire pendant laquelle est organisé un soutien scolaire pour les élèves des écoles, collèges et lycées afin d'aider

- ♦ les plus jeunes en lecture et/ou écriture
- ♦ les plus âgés en Lettres, langues ou sciences humaines.



Cette activité a lieu le mercredi de 14 h00 à 15 h15
à certaines dates, affichées en début de chaque mois sur la porte de la Bibliothèque
En octobre: mercredi 12, mercredi 19 et mercredi 26.



Recensement 2017 à Maslacq

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

MA COMMUNE A MOINS
DE 10 000 HABITANTS



Le recensement
a lieu tous
les 5 ans

Le recensement de la population est un outil indispensable pour prendre les décisions adaptées aux besoins de la population. C'est grâce aux données collectées que les petits et les grands projets qui nous concernent peuvent être pensés et réalisés. Il est désormais possible d'y répondre en ligne, comme l'ont fait plus de 3,4 millions de personnes en 2015.

Avec internet, le recensement est encore plus simple, plus respectueux de l'environnement, avec une confidentialité toujours garantie.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LES GRANDES ÉTAPES DU RECENSEMENT



AVANT LA COLLECTE



Recrutement
et formation
des agents
recenseurs



Constitution
de la liste
des adresses
à enquêter



Tournée de reconnaissance
pour avertir du passage
de l'agent recenseur

PENDANT LA COLLECTE



Distribution par l'agent recenseur
de la notice pour le recensement
en ligne ou des questionnaires
papier (qu'il viendra récupérer
ensuite)



Vérification de la bonne prise
en compte de tous les logements
par la commune

APRÈS LA COLLECTE



Certification
de la collecte
par le maire



Transmission
des questionnaires papier
à la direction régionale
de l'Insee (les réponses en
ligne arrivent directement)



Saisie des questionnaires
papier et traitement des
données

Vérification et validation
des résultats par l'Insee



Communication des chiffres
aux maires et au grand public

Intéressé pour être agent recenseur ?

- ◆ Le recrutement est en cours (octobre 2016), prenez contact avec la Mairie ☎ 05 59 67 60 79
- ◆ La collecte des données aura lieu du 20/01/2017 au 25/02/2017

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR :
LES INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

TOP SECRET

Vos informations personnelles sont protégées

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Les résultats du recensement de la population seront disponibles gratuitement sur le site de l'INSEE.



Organise à MASLACQ

« LE TOUR DE NOUSTE »



Samedi 15/10

salle socio



À l'initiative de l'APAHM, la commune de Maslacq a accepté d'organiser une journée de rencontre et de partage, autour d'animations mettant en valeur les initiatives locales. Cette manifestation intitulée "Le tour de Nousté", est ouverte à tous, valides et non valides, dans le but de favoriser les échanges et la découverte de l'autre au-delà de ses différences.

Le but recherché est de les accompagner, les intégrer dans le village pour une journée détente, sportive et festive et d'essayer de leur faire oublier pour un jour leur handicap. Cette journée fait appel à tous les bénévoles qui voudront bien accompagner les différentes boucles et participer au repas proposé par les chasseurs.

Programme de la Journée

- 11 h 30 *Accueil et Repas à la salle socio culturelle*
- 14 h 00 *Présentation des occupants du château du XV^{ème} siècle à nos jours par André Arriau.*
- 14 h 00 *Départ pour les circuits découverte en 3 groupes :*
- ♦ *Circuit bleu : Le Bourg (2,0 km)*
 - ♦ *Circuit Orange : La saligue , chemin de Compostelle , culture de kiwi s (5,2 km)*
 - ♦ *Circuit vert : Endiverie, aérodrome, (3,8 km)*
- 16 h 00 *Retour à la salle socio culturelle—Clôture - Pot de l'Amitié*

Dans la salle, exposition de photos sur 2 thèmes :

♦ L'APAHM



♦ L'histoire du gisement de Lacq



Ça nous concerne



Maslacq pour le Téléthon 2016

Organise à nouveau une **GRATIFERIA**

Manifestation ouverte à tous salle socioculturelle

Samedi 12 novembre entre 10 h00 et 16 h30.

De quoi s'agit-il ? *Un marché gratuit*

Une «Gratiferia» est un marché gratuit, où l'on peut donner des objets, s'en procurer librement .
Une sorte de vide grenier où les objets proposés sont gratuits.

Qui va donner des objets ? *Chacun d'entre nous*

Nous avons tous chez nous des objets en bon état dont nous ne nous servons pas.
Pourquoi ne pas en faire profiter des gens qui en ont l'utilité et en même temps participer au Téléthon?!
Dès à présent, réfléchissez aux objets que vous avez dans vos placards et dont vous ne vous servez pas.

Comment donner ?

Il est demandé que les objets proposés soient en bon état de fonctionnement, complets et propres,.
Meubles, jouets, bibelots, ustensiles de cuisine, petit électro ménager, vêtements, lampes, livres, téléphones, tablettes, ordinateurs... seront déposés par les donateurs (peut être vous!)

Vendredi 11 novembre de 14h à 19h à la salle socioculturelle

Les bénévoles peuvent vous aider à transporter certains articles (dans la limite des moyens disponibles)

en appelant  06 31 44 23 71 entre le 09 et le 11 novembre

Qui pourra en bénéficier ? *Chacun d'entre nous*

Toute personne intéressée par ces objets pourra librement se servir dans les articles proposés. (dans la limite du raisonnable). Aucune rétribution ne lui sera demandée.

Objets sans preneur ? *Ils seront donnés aux Restos du Coeur*

Les restos du cœur d'Orthez récupéreront les objets qui n'ont pas trouvé preneur et en feront bénéficier des familles.



Ça nous concerne



Soyez nombreux

- ♦ à fournir des objets,
- ♦ à venir fouiner à la recherche d'un objet utile ou inattendu,
- ♦ à participer aux animations



Et le *dans tout ça ? Donnons*
Participons tous !!!



UNE URNE sera à la disposition de tous qu'ils soient donateurs, bénéficiaires d'objets ou simples visiteurs, pour collecter des fonds au seul bénéfice du



UNE BUVETTE AVEC SANDWICHES,

tenu par des bénévoles, vous permettra pendant votre visite, de partager



- ♦ Une boisson (bière, vin, café, thé, soda, jus de fruit...)
- ♦ Un sandwich (grillades)

Au profit du



UN STAND DE PÊCHE A LA TRUITE



L'association de pêche AAPPMA DU BASSIN DES BAÏSES propose aux enfants un stand de pêche à la truite. (2 €/truite)

UN REPAS LE SOIR



GECOOK vous propose à 20h00 un repas choucroute (14 €) s'inscrive à la petite épicerie avant le 7 novembre (paiement à l'inscription)

Au profit du





Bureau Inter Associatif du 16/09/2016

ASSOCIATIONS

Représentées :

ACCA (Chasse) : Georges BARRUÉ et Jean Claude VIGNASSE
AMASSADE (Aînés) : René DASSAIN
BOULE MASLACQUAISE : Jean-Bernard MARLAT
COMITE DES FÊTES : Dominique COURAULT
ÉTOILE SPORTIVE PYRÉNÉENNE (foot) : Jean Philippe TAUZIA
LES COPAINS DU BORD (pêche) : Julien ESCOS
Lous de BACCHUS (marché gourmand) : Laurent ARRIAU
MICROCLUB (Informatique familiale) : Jacqueline MINJOU
PARENTS D'ÉLÈVES (École privée) : Émilie SAINTOURENS
Sté d'ÉDUCATION POPULAIRE (Paroisse) : Michel GRIGT

Excusées :

ADEM (Défense de l'environnement)
K'DANCE (Salsa)
 Directeur de l'école publique
PELOTARI

Absentes :

AILES BÉARNAISES
BIBLIOTHÈQUE
ÉCOLE DE MUSIQUE
ESPRIT de JARDIN
GYM d'entretien
PÉ DE GAT (Langue béarnaise)
TENNIS
VIE AU VILLAGE

Conseil Municipal :

Georges TROUILHET : Maire pris par d'autres obligations est excusé
Julien ESCOS : Vice Président Vie Associative Fêtes et Cérémonies préside la réunion
Christian COUTURIER : Vice Président Budget Finances Commerce Artisanat
Jacqueline MINJOU - Robert LANGLA : Information Communication
Michel GRIGT : Conseiller municipal



DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

Ouverture :

Julien ESCOS souhaite la bienvenue aux participants et rappelle à chaque Président que le dossier de demande de subvention doit parvenir à la mairie avant le 31 décembre 2016. Il remercie les bénévoles qui s'investissent pour animer le village au travers des diverses associations..

Information communale :

Robert LANGLA rappelle que les membres de la Commission Information Communication sont à leur disposition pour toute annonce, compte rendus illustrés, ou informations diverses qu'ils souhaitent publier dans le site de Maslacq, accessible sur maslacq.fr. Il remet à chacun les noms et adresses mail des 3 personnes de la Commission chargées de faire vivre le site, et demande que les articles soient envoyés aux 3 membres, pour être sûrs de la parution dans les délais en cas d'absence de l'un d'eux.

Demandes de subventions :

Christian COUTURIER rappelle les règles d'octroi des subventions

- Délai du 31 décembre pour la remise des dossiers de demande
- Enveloppe globale prévue par le Conseil Municipal stable
- Attributions selon les mêmes principes que les années précédentes.



Comité des Fêtes

Dominique COURAULT annonce l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes le 1^{er} octobre 2016 à 18 heures, salle Ménat.

Il souhaite une participation importante à cette réunion afin de trouver des volontaires pour constituer un nouveau Comité,

puisque la plupart des membres du Bureau arrêtent à la fin de l'exercice. Il précise que 3 personnes seraient prêtes à continuer si des candidats se manifestent pour la continuité de cette association.

Les fêtes de 2017 auront lieu du 16 au 18 juin à condition qu'il y ait des repreneurs.

Laurent ARRIAU propose de faire une large diffusion par flyers pour faire appel à candidature et de le mentionner sur le bulletin.

Jacqueline MINJOU et Robert LANGLA précisent que l'information est diffusée sous forme de « Flash Info » en permanence sur le site depuis plusieurs semaines. Des articles sur le sujet ont déjà paru et nous ferons un rappel régulièrement. Si les candidats ne se déclarent pas lors de l'AG du 1^{er} octobre, nous insérerons également l'information dans le Bulletin Municipal qui paraîtra mi octobre.



Participation de la commune :

Robert LANGLA annonce la manifestation prévue dans le cadre du TELETHON 2016.

Il propose d'organiser la 2^{ème} édition de la « Gratifieria », sur le même principe que l'an dernier, le Samedi 12 novembre, à la salle socioculturelle.

Il remercie les bénévoles qui se sont investis l'an dernier pour cette manifestation, soit à titre personnel, soit par le biais d'une association.

Il rappelle le principe et le fonctionnement de la gratifieria et invite tous les volontaires à participer à une réunion mardi 20 septembre à 20 heures salle Ménat pour mettre en place un collectif de bénévoles.

Cet évènement est couvert par l'assurance du Téléthon.

Nous sommes ouverts à toute suggestion ou améliorations que vous jugeriez utiles pour mener à bien ce projet.

Julien ESCOS et Jean Claude VIGNASSE proposent, en association avec le Téléthon, une animation de pêche à la truite pour les enfants, par le biais de l' AAPPMA Baïse.



« Le tour de nouste »

Julien ESCOS présente le programme de la journée organisée à Maslacq par l'APAHM d'Orthez, le samedi 15 octobre. Il s'agit de recevoir des handicapés en fauteuil et leurs accompagnateurs (30 personnes au total).

- Le programme sera publié sur le site et par voie d'affichage.
- Le repas sera assuré par l'association de la Chasse. (participation de 5 €/personne)
- La buvette sera tenue par « La Boule Maslacquaise ».

Trois circuits « découverte » dans le village ont été soumis à l'APAHM qui viendra le 27 septembre à 15 heures, pour effectuer une reconnaissance des parcours afin de les adapter aux groupes qui seront constitués.

Parallèlement à l'évènement, une exposition photos sera présentée dans la salle avec, entre autres, des photos fournies par l'APAHM, qui relatent le quotidien des résidents dans leur foyer d'Orthez. Ces photos iront ensuite aux 2 écoles pendant quelques jours et à la Bibliothèque pendant les vacances scolaires.

Dès demain, nous allons lancer un appel à volontaires pour participer à l'organisation de cette journée.

Une information sur le site, par voie de presse et affichage sera faite en temps utile.



Activité 2016-2017



♦ K'Dance (Salsa)

Présidente : Valérie CASAMAYOU.

Cours : Animés par Kiko Id.

Renseignements : ☎ 06 79 17 28 97
ou s'inscrire sur place.

Séances : Salle socio culturelle,

- ✓ **Lundi : Cours animés par Kiko**
19 hoo Bachata 1
20 hoo Salsa intermédiaires
- ✓ **Mardi : Cours animés par Mona**
19 hoo hoo Bachata 1
20 hoo hoo Salsa confirmés
21 hoo hoo Bachata 2



♦ Gym d'entretien

Présidente : Andrée LABARRERE

☎ 05 59 67 65 01

Cours : assurés par une professeure jusqu'à fin juin.

Séances (step, low impact, relaxation...) salle socio :

- ✓ **Lundi matin (seniors)** de 9h30 à 10h30
- ✓ **Mercredi soir** 1h ou 2 h consécutives entre 19h00 et 21h00

Les personnes désireuses de participer ou de se renseigner
Peuvent appeler Andrée LABARRERE.

♦ Lous de Bacchus

Président :

Laurent ARRIAU

☎ 07 77 68 27 96

lousdebacchus@laposte.net

Manifestations :

- ✓ 25/09/2016
- ✓ 24/09/2017

Marché gourmand (Parc et salle socio)



♦ Micro Club

Président :

Alain de LAPPARENT

☎ 06 74 37 92 94

alain-delapparent@wanadoo.fr

Assemblée Générale : 13/10/16 à 20h30 salle Ménat

Activité :

Initiation à l'informatique familiale.

- ✓ Connaître Windows, Utiliser Internet,
- ✓ Rudiments de bureautique : Word Excel...
- ✓ Classement, retouche et partage de photos

Au 1° étage du foyer Ménat (à partir du 01/11/2016)

- ✓ Programme établi en fonction des desideratas émis lors de l'Assemblée Générale du 13 octobre

Pour toute demande spécifique téléphoner au Président

Consultez le blog :

<http://microclub.blogspot.com/>

♦ Téléthon

SIVOM de Lagor



Présidente: Marie Claire ELISSONDO

Organisateur pour Maslacq : Robert LANGLA

Manifestation sur Maslacq :

12/11/2016 salle socio

- ✓ Gratiféria : 10h00-16h30
- ✓ Stand pêche à la truite (enfants) par APP Baïse
- ✓ Soirée choucroute à 20h00 salle socio
14,00 €/personne
(inscription avant le 7/11/2016 à la petite épicerie)

♦ Vie au village

Président : Franck LEBRETON

Manifestations :

L'association est en dormance en attente de sang neuf





◆-Pelotari club

Président : JB HAUTOIS. ☎ 05 59 67 60 12

Utilisation du Trinquet :

13 h/semaine le soir et le week-end.

Inscriptions dès à présent et tournoi février 2017

Manifestations :

- ✓ Finales tournoi : juin 2017

Activité 2016-2017

◆ Association d'éducation populaire (paroisse)

Président : Michel GRIGT.

☎ 05 59 67 68 45

- ✓ Représente plusieurs villages.

Manifestation :

- ✓ Le 30/04/2017 : Kermesse inter-paroissiale salle socio
- Repas de midi (salle socio).
- Vente de pâtisseries le matin au porte à porte dans les villages concernés



◆ APEL

**Parents de l'école
Jeanne d'Arc**

Présidente : Émilie SAINTOURENS

☎ 06 98 58 38 70 loic.dejoie@orange.fr

Manifestations :

- ✓ 06/11/2016 : Vente de gâteaux
- ✓ 10-11/12/2016 : Marché de Noël
- ✓ 15/01/2017 : Vente de gâteaux
- ✓ 01/04/2017 : Soirée à thème
- ✓ 11/06/2016 : Fête de l'école



◆ Comité des fêtes

Président : Julien ESCOS

☎ 06 32 43 05 44

ju.escos@orange.fr

Manifestations :

- ✓ 01/10/2016 : AG Salle Ménat
 - ✓ 16-18/06/2017 : Fêtes patronales
- Retrouvez le Comité des Fêtes sur facebook*



◆ Les copains du bord

Président : Manuel GALLARDO

☎ 07 57 54 07 85

Manifestations :

- ✓ 04/03/2017 : Ouverture du lac
- ✓ 06/2017 : Concours de pêche des Fêtes
- ✓ 16/09/2017 : Journée adhérents



Consultez le blog :

<http://assolescopainsdubord.blogspot.com>



◆ École de musique

Président : Georges FRÉCHOU

Cours de piano, guitare, accordéon, pour petits, grands et adultes et un jardin musical pour une approche de la musique à partir de 5 ans.

Contacts :

Georges FRECHOU ☎ 05 59 67 67 00 ou

Joëlle ADAGAS ☎ 06 26 88 03 95

Manifestations :

- ✓ 26/06/2017 Audition à 18h00 Salle socio

◆ Etoile Sportive Pyrénéenne

Président : Benoît RAFFIER

☎ 06 74 02 29 01

◆ **Activité :** Football sur Maslacq et Biron

Manifestations :

- ✓ 13/11/2016 : Vente de gâteaux
- ✓ 27/05/2017 : Repas fin de saison

Retrouvez l'ESP sur facebook

ou sur www.pyreneenne.com





Activité 2016-2017

◆ Amassade

Président : René DASSAIN
☎ 05 59 67 60 80

Tous les premiers vendredi du mois de 14h00 à 18h00, jeux (Belote, scrabble) et goûter salle Ménat.

Manifestations :

- ✓ 05/10/2016 : Sortie à Castelsarrasin
- ✓ 22/11/2016 : Connaissance du Monde à Pau
- ✓ 04/12/2016 : AG 11h30 salle socio
+ déjeuner MAUGOUBER (inscriptions avant le 01/12)
- ✓ 28/02/2017 : Beignets Mardi gras salle socio
- ✓ 14/03/2017 : Repas chevreuil salle socio
- ✓ 18/04/2017 : Omelette pascale Mai-juin
- ✓ A fixer : Sortie de printemps



◆ Association de Chasse

Renseignements :

Jean Claude VIGNASSE ☎ 06 82 31 33 44
Didier HAURAT ☎ 06 82 21 48 22

Manifestations :

- ✓ 19/11/2016 } Repas annuel ouvert à tous
- ✓ 18/11/2017 } 20h salle socio



◆ Boule maslacquaise

Président :
Jean Bernard MARLAT
☎ 06 70 56 03 60

Manifestations :

- ✓ AG à fixer
Salle Ménat
- ✓ Tournois
◆ Lors des Fêtes



- ◆ Le 13/07/2017 (nocturne)
- ◆ Le 09/09/2017

◆ Pè de Gat

Présidente :
Marie Hélène CAUHAPÉ.
Culture béarnaise



- L'association est en dormance en attente de sang neuf
Renseignements : ☎ 05 59 67 13 83

◆ -Tennis club

Présidente :
Brigitte ALVES RAMOS
☎ 05 59 67 63 79
Gestion du court de tennis



Bibliothèque Municipale

☎ 05 59 67 30 40

Heures d'ouverture :

- ✓ Mardi 16h30-18h30
- ✓ Mercredi 14h00-15h15
(Soutien scolaire dates et horaires affichés en début de mois sur la porte de la Bibliothèque)
- ✓ Samedi 10h00-11h30

Animations salle Ménat à 11h00 :

- ✓ 15/10/2016 Mine de clown
- ✓ 10/12/2016 L'inoubliable Noël de M. Scroonge

Responsable: Suzanne CORNILLE ☎ 05 59 67 61 16
Site du pôle lecture : <http://www.pole-lecture.com>



◆ Centre Communal d'Action Sociale

Président : Georges TROUILHET ☎ 05 59 67 60 704

Services : Secrétariat de Mairie ☎ 05 59 67 60 79

Manifestations :

- ✓ 09/12/2016 Noël des enfants salle socio.
- ✓ 10/12/2016 Repas de Noël offert aux maslacquais de 70 ans et plus qui désirent y participer, salle socio

◆ Randonneurs de Maslacq

Présidente :
Jeannine ARNALDO LASSAUBE
Randonnées le jeudi

Manifestations :

- ✓ 08/12/2016 à 10h00: Assemblée Générale Salle socio

Consultez le blog :

<http://lasortiedujeudi3.over-blog.com/>





Octobre 2016

- **01 : Comité des Fêtes**
✓ : AG Ménat
- **05 : Amassade**
✓ Sortie Castelsarrazin
- **13 : MicroClub**
✓ AG 20h30 Ménat
- **15 : Bibliothèque**
✓ Mine de clown



Novembre 2016

- **À fixer : Boule maslacquaise**
✓ Assemblée Générale
- **06 : APEL (école Jeanne d'Arc)**
✓ Vente de gâteaux
- **12 : Téléthon : Gratiféria Salle socio**
✓ Marché gratuit,) 10 h00
✓ Buvette sandwiches) 16 h30
✓ Stand de pêche)
✓ Dîner choucroute 20 h00
- **13 : ESP (foot)**
✓ Vente gâteaux Porte à porte
- **19 : Chasse**
✓ Repas annuel ouvert à tous 20 h00
Salle socio (Inscriptions petite épicerie)
- **19 : Petite épicerie**
✓ Dégustation Beaujolais Nouveau
- **22 : AMASSADE**
✓ Connaissance Du Monde (Pau)

Décembre 2016



- **04 : Amassade**
✓ Assemblée Générale 11h30
Salle socio
- **08 : Randonneurs de Maslacq**
✓ Assemblée Générale Salle socio
- **09 : CCAS**
✓ Noël des enfants Salle socio
- **10 : CCAS**
✓ Noël des plus de 70 ans Salle socio
- **10 : Bibliothèque**
✓ L'inoubliable Noël de M. Scroongé
Salle Ménat
- **10-11 : Parents école privée**
✓ Marché de Noël

Janvier 2017



- **15 : APEL (école Jeanne d'Arc)**
✓ Vente de gâteaux



Février 2017

- **28 : Amassade**
✓ Beignets du mardi gras Salle socio



Agenda des manifestations 2016/2017



Mars 2017

- 04 : Copains du bord
✓ Ouverture du lac Lac de la plaine
- 14 : Amassade
✓ Repas du chevreuil Salle socio
- 26 : K'Dance
✓ Journée de stage Salle socio



Avril 2017

- 01 : APEL (Jeanne d'Arc)
✓ Soirée à thème Salle socio
- 03 : Association d'éducation populaire
✓ Kermesse Inter-paroissiale Salle socio
- 18 : Amassade
✓ Omelette pascale Salle socio
- 30 : Education populaire (paroisse)
✓ Kermesse Salle socio

Mai 2017



- 27 : Étoile Sportive
✓ Repas fin de saison Salle socio
- à fixer : Amassade
✓ Sortie de printemps



Juillet 2017

- 13 : La boule maslacquaise
✓ Concours nocturne Boulodrome stade



Juin 2017

- Pelote
✓ Finale du tournoi Trinquet
- 11 : APEL (Jeanne d'Arc)
✓ Fête de l'école Salle socio
- 14 : Bibliothèque
✓ Animation Salle socio
- 16 : Copains du bord
✓ Concours de pêche Lac de la plaine
- 16-17-18 : Fêtes patronales
- 26 : École de musique
✓ Audition Salle socio

Septembre 2017



- 09 : La boule maslacquaise
✓ Concours Boulodrome stade
- 16 : Copains du bord
✓ Journée adhérents Lac de la Plaine
- 24 : Lous de Bacchus
✓ Marché gourmand Parc et salle socio